

L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs

Hubert Aquin and Gérard Bergeron

Volume 13, Number 2 (74), 1971

L'écrivain et les pouvoirs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30762ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Aquin, H. & Bergeron, G. (1971). L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs. *Liberté*, 13(2), 88–104.

L'ÉCRIVAIN DANS NOTRE SOCIÉTÉ ET FACE AUX POUVOIRS

« Ceux qui ont vraiment le goût du néant brûlent leurs vêtements avant de mourir. »

— RENÉ CHAR

« Nous devons nous engager dans la lutte pour le salut commun. Il n'y a pas de mains propres, il n'y a pas d'innocents, il n'y a pas de spectateurs. Nous nous salissons tous les mains dans la boue de notre terre et dans le vide de nos cerveaux. »

— FRANTZ FANON

« L'honnêteté est pour les filles pauvres un défaut qui peut devenir mortel. »

— PIERRE MACORLAN

« Il faut vous dire qu'à la suite d'une chute de cheval j'ai perdu tout sens moral. »

— ALPHONSE ALLAIS

L'écrivain et les pouvoirs

Jamais, thème ne m'a enchanté aussi vivement ! J'imagine, dans mon pseudo-délire, l'écrivain investi d'un pouvoir totalitaire qui l'inclinerait, pernicieusement, à l'improductivité euphorisante et lui mériterait un traitement annuel qu'on a accoutumé de considérer comme « ministériel » ! Mais, écrivain comme d'autres écrivains, je délire tant bien que mal et je continue, tout ce temps, de croupir dans le pouvoir magique du chef « poking fire » pour un traitement qui n'est même pas qualifiable d'annuel . . .

Les « 100,000 chômeurs », sombre euphémisme du chef Bourassa, coïncident souvent avec les 100,000 polygraphes qui sont en maraude à Sainte-Scholastique en quête de commandes fermes . . .

Mon sérieux m'a toujours caractérisé, et cela, depuis le berceau ! Au lieu de m'alimenter aux mamelles de ma mère, je lisais, par-dessus son épaule, les romans glischroides de Marcel Prévost et les ouvrages sadophiliques de Maurice Dekobra. C'était, en quelque sorte, les saintes écritures de ma maman chérie ! Cette nourriture, pourtant anémiante, m'a tenu en vie jusqu'à ce soir — en dépit des fluctuations polyvalentes des fameux « pouvoirs » ! Comme on le sait d'un étang marécageux à l'autre, j'ai esquissé le premier jet du roman hyperpuissant (. . .) qui, hélas, ne sera dévoré par le public qu'après mon « départ ». Voulez-vous connaître le titre de ce chef-d'oeuvre (forcément) posthume ? De grâce, ne répondez pas . . . Le voici : « Le biberon empoisonné ».

Mais trève de confidences...

Je vais tenter, maintenant, de formuler le message que je viens livrer, ce soir même, dans le cadre poussiéreux de la RENCONTRE DES ECRIVAINS; je me contraindrai, par politesse, à faire tenir ce message affriolant dans le plus petit nombre de mots possibles!

Premièrement) Je tiens à affirmer (sans outrance langagière...) que l'écrivain, dans notre société comme une marchandise négligeable — du moins par les pouvoirs! Non seulement, l'écrivain est dans les mains de douces aberrations, telles que le CONSEIL FEDERAL DES ARTS; de plus, l'écrivain est paradoxalement invité — à l'occasion — à émettre des commentaires sur son statut; et, comme son statut se résume à peu près à son aptitude à dactylographier lui-même ses livres, cela n'est pas dépourvu de piquant — comme disent les cuisiniers!

Deuxièmement) La marchandise-écrivain est un animal qui marche sur quatre pattes le matin, sur deux à midi et sur trois le soir... Vous m'avez compris? (C'est mon côté Sphinx...) L'écrivain, disais-je, est un mille-pattes, un monstre protéiforme qui n'a pas le droit de s'enrôler dans les bataillons des sans-travail, un truc-machin à rabais qui gazouille par écrit... Pourtant, un grand nombre d'autres activités pourraient le détacher de son rectangle de velin supérieur et lui permettre de se recycler dans d'autres secteurs du marché du travail! Mais l'écrivain est un « gars » poigné par la gestalt à deux dimensions qui, bien avant l'apparition de l'imprimerie, gestaltait le nombre incalculé des copistes qui ont sacrifié leur vie à reproduire — non sans distorsion... — les insanités de Cicéron et les refondances filandreuses de Caius Marcus Valerius (junior). Ces vulgaires copistes ne valaient même pas le prix du parchemin qu'ils couvraient de leurs onciales et de leurs cursives mal rabottées; en fait, un « graeculuc » (entendez un « boy »...) se vendait aux enchères bien plus cher qu'un scribe. Cet écart d'appréciation boursière n'avait rien de métaphorique au sein de la société romaine!

Qu'on me permette de sauter quelques siècles, maintenant, et de situer de nos jours (et dans notre système capita-

listique) la concurrence de valorisation entre un « *graeculus* » et un écrivain sérieux qui s'applique d'écrire de gauche à droite : voilà un beau sujet de thèse... Mais, je ne sais trop pourquoi, même le CONSEIL FEDERAL DES ARTS FEDERAUX n'irait pas jusqu'à subventionner une recherche sérieuse (et différentielle) des divers systèmes de cotation des rubricateurs par rapport à la hausse générale de la valeur marchande des boys!...

Troisièmement) Depuis quelques secondes, j'ai la catastrophique impression de noyer mon message dans une accumulation aqueuse de précisions concernant les bourses de la littérature sous l'égide (« la nature a horreur du gide », disait Cocteau...) de Dioclétien et de Constantin Porphyrogénète ! Et mon message, cher public, ne mérite pas cette plongée dans le potage séculaire qui nous tient lieu de flux historique ! Avec votre permission, je vais donc opérer un redressement brutal et revenir à mes moutons, symboles fumants des Québécois...

Quatrièmement) Je suis en quatrième vitesse, inutile de vous dire ça se précipite ! J'annonce *hic et nunc* que je démissionne de la revue LIBERTE ; je m'explique : un fossé — comblé par une surcharge de prix du Gouverneur Général, de subventions odoriférantes du C. DES ARTS — s'est creusé entre certains ex-collègues de LIBERTE et moi. Je tiens à dire aussitôt que je n'incarne pas l'intolérance, disons, par comparaison aux membres du Comité de Direction de LIBERTE qui, eux, représenteraient la quintessence de la tolérance et de l'humanisme érasmien ! J'irais même me réclamer, pour un, des préceptes trop peu connus d'Erasmus et de Guillaume Budé !

Mais, pour tout dire, j'ai mon voyage!!!! Non seulement le CONSEIL FEDERAL DES ARTS exerce un holding financier et idéologique sur la revue LIBERTE, les directeurs actuels ne répugnent en rien à ce que la liberté (...) soit sous la tutelle d'une institution qui émane d'un gouvernement anti-québécois !

L'idéologie fédéraliste (ou sa contrepartie) n'expliquera jamais ma démission du Comité de Direction de la revue LIBERTE. Un fanatisme insensé n'inspire pas mon acte.

Il me presse donc d'en expliquer sa *positivité*. La revue LIBERTE n'est plus fidèle au mandat qu'elle s'était imposé et qui lui est attribué — de par son titre même ! Du coup, la *représentativité* de cette revue se trouve faussée, voire parfois : nulle ! Une revue « libre » devrait, *a priori*, s'inspirer de tout mouvement libertaire.

Dans la dernière livraison (numéro 73) de la revue LIBERTE, mon ami Jacques Folch-Ribas a écrit, en page 33, le passage suivant : « Vous êtes un monument historique. Nous vous devons une plaque. Vissée. » (fin de la citation) Cette formule percutante, qu'on le sache, a été citée sincèrement hors-contexte !

A bien y repenser, j'hésiterais beaucoup avant de visser une plaque commémorative dans la matière friable du piédestal sur lequel se tient, hautaine, la statue de la liberté...

A la LIBERTE, je crois que je préfère la tendance anarchiste. Et, sur ce point, je suis à un cheveu d'élaborer ma pensée, de l'alimenter de nombreuses citations de Bakounine, de Kropotkine et de tant d'autres ; mais si je m'épanche trop à ce sujet, je risque d'encourir les multiples avantages sociaux généralement offerts, par le Ministère de la Justice, aux citoyens qui logent dans un immeuble de la rue Parthenais...

En 1970, j'ai refusé la somme de \$2,500., correspondant au Prix du Gouverneur Général (qui m'était offert pour mon roman TROU DE MEMOIRE). Ce soir, 29 mai 1971, j'ai rédigé cet exposé pour la rémunération, presque dérisoire, de \$50 ! Afin que le geste que j'ai posé en 1970 garde la plénitude de son sens maintenant, je déclare que j'accepte le \$50. de cachet pour ce soir et jure que ce \$50. — % éloquent par son aspect privatif ! — est assurément la dernière somme d'argent que j'accepterai jamais en provenance du CONSEIL DES ARTS !

Ainsi, il ne me sera pas reproché (comme ce fut le cas en 1970) d'avoir refusé \$2,500. catégoriquement alors que, par le passé, j'avais accepté des poussières du CONSEIL FEDERAL DES ARTS après les avoir quémandées en six copies conformes ! Qu'on me demande plutôt pourquoi, ayant accepté un salaire de chômeur en 1971, j'ai eu la consistance de refuser en 1970 d'un argent qui me donne la nausée !

Cinquièmement) Il me ferait de la peine de terminer mon propos, ce soir, sans dire que Paul Rose — comme il l'affirmait lui-même au tribunal — est un Québécois et qu'il est fier de l'être, avec raison! J'éprouve, moi aussi, la même fierté et, au deuxième degré, je l'éprouve pour Paul Rose!

Son procès fut une concentration d'injustices, une litote révoltante de la bassesse des pouvoirs! Si la justice doit prendre ce masque, il serait plus indiqué de la désigner par un terme plus approprié : l'injustice! Rose méritait, comme tout être humain dans notre société, d'être traité avec respect et dans la justice!!! Et nous, public, nous méritions autre chose qu'une parodie de procès et qu'une information viciée!

x X x

Il n'y a pas de *sixièmement*... Donc, après mon sprint elliptique, j'ai franchi en cinq points la distance qu'il me pressait d'instaurer entre la RENCONTRE DES ECRIVAINS et moi, scribe officiel. Cette distance m'est nécessaire pour respirer librement et ressentir pleinement ma fierté d'être d'abord et avant tout un Québécois!

Un exposé aussi bref incline, peut-être, ceux qui l'ont écouté à poser des questions à l'auteur. Afin de fournir de tels commentaires, je reste à votre disposition ici même, ce soir.

Merci.

HUBERT AQUIN

L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs

Quand Fernand Ouellette me téléphona pour participer à cette Rencontre, je ne pus réprimer deux réactions contradictoires. D'abord, celle d'une adhésion spontanée à un projet aussi fascinant que d'actualité ; ensuite celle d'une certaine appréhension de trouver quelque chose d'original à dire au bout d'une telle liste de conférenciers. Devoir parler en dernier m'apparaissait en outre comporter le défi d'avoir à présenter un point de vue plus global des éléments brassés dans les séances précédentes mais dont je n'aurai eu connaissance qu'en arrivant à Sainte-Adèle. D'autre part, plutôt *écrivain* (au sens de Barthes) sur les pouvoirs qu'*écrivain* (point, ou tout court), avais-je quelque justification d'apparaître à la séance terminale de cette Rencontre ? Je l'avoue d'emblée : mes propos d'*écrivain* seront marqués au coin d'une objectivité aussi subjective que celle des écrivains purs qui m'auront précédé. Ce n'est peut-être qu'une question de degré ou de nuance, l'*écrivain* est de façon subconsciente presque autant autobiographiquement personnel que l'écrivain. Ce n'est du reste qu'un moindre mal étant entendu qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît le moins mal, et qui est toujours sa propre existence se vivant dans un état de société. Cet état de société, où la propre existence de l'*écrivain* ou de l'écrivain se trouve à se vivre au prolongement d'un hasard de naissance, est toujours objet second de connaissance et comme médiatisé par sa propre expérience de vie personnelle.

Quand il m'arrive de participer à des colloques du genre, j'avoue une faiblesse, qui tient plus de la manie que du scrupule, d'aimer décortiquer sémantiquement son thème général et le titre de la communication qu'on me propose. Voici mes toutes premières annotations sur le thème général et les titres de chacune des séances. Du thème, me retient surtout le pluriel : « L'écrivain et *les* pouvoirs. » Première réflexion, les organisateurs de cette rencontre ont davantage la tête « politique » que la tête « sociologique ». C'est un trait frappant que, dans les travaux de sociologie, le pouvoir est, sinon unique, du moins concentré avec ce je ne sais quoi de caché ou de clandestin qu'il faut précisément démasquer ou démystifier. Dans les ouvrages de science politique, la tendance serait plutôt de repérer les différents pouvoirs pour découvrir que le plus décisif n'est pas toujours l'officiel ou celui auquel on pense. Je simplifie bien sûr dans la mesure même de la barrière très artificielle entre deux disciplines si voisines.

La première séance s'annonce sous un titre en coup de poing : « L'écrivain et la révolution ». C'est une réminiscence qui devance toute réflexion : « La révolution n'a pas besoin de savant ». Mais je me souviens tout à coup que c'est le fermier général Lavoisier qui fut guillotiné ; mais du même coup, la Révolution tuait le père de la chimie moderne, ce qui n'était pas un titre suffisant pour surseoir à l'exécution. Par association, du savant-écrivain Lavoisier on passe à l'écrivain André Chénier. La révolution a-t-elle besoin de poète ? Certes, pour la chanter avant qu'elle ne se déclenche ; pendant qu'elle se déroule, cela risque de donner du Rouget de l'Isle ; mais c'est, après la révolution triomphante, que les poètes peuvent être invités ou incités à la concélébrer, alors qu'elle est toujours à refaire ou tout au moins à parfaire.

Sous le titre de la deuxième séance, « L'écrivain et l'Etat », j'inscris « le coche et la mouche », tant la disparité entre les deux m'apparaît grande. Mais comme je ne suis pas très fier de ce facile souvenir littéraire, je biffe aussitôt mais sans pouvoir la substituer que par d'autres affabulations anthropomorphiques du même genre : le poux et l'éléphant, la sardine et la baleine. Sur « le rôle de l'écrivain au Québec depuis dix ans », c'est un vers racinien, plutôt qu'une fable de La Fon-

taine, qui me remonte à la mémoire : « Que me vaut cet excès d'honneur et d'indignité ? » Le titre de la quatrième séance, « L'écrivain, homme sans rôle et sans qualité », m'apparaît teinté d'un masochisme voulu pour capter l'attention et stimuler les conférenciers. Je corrige en ma bonne conscience d'*écrivain* : « Homme de trop de qualité pour avoir un rôle, tout au moins aisé et efficace ». On arrive déjà à « L'écrivain de demain », titre de la cinquième séance. Je me contente de l'invention : « Sainte Prospective, priez pour nous ! »

x X x

Et nous arrivons au sujet de ce soir au titre le plus long et dont la redondance est sans doute volontaire comme si l'on voulait ne rien oublier de l'ensemble du sujet. Il ne s'agit pas de l'écrivain abstrait, mais du nôtre, « dans notre société », ce qui fait qu'il est « face aux pouvoirs », impliquant certes qu'il est, ou peut, ou doit être *contre* les pouvoirs. On aurait pu inverser le singulier et le pluriel et dire : « Les écrivains dans notre société et face au pouvoir » (au singulier, et avec la majuscule si l'on veut, le Pouvoir). Au fond, on aurait dit la même chose, qui aurait déterminé les trois parties du développement : 1° L'écrivain (ou les écrivains) ; 2° dans notre société ; 3° face aux pouvoirs (au singulier ou au pluriel).

Rappelons d'abord la distinction évoquée tout à l'heure entre l'*écrivain* et l'*écrivain*. Pour l'écrivain, le langage est son matériau ou sa boîte aux ingrédients ; et l'inévitable message se trouve dans le langage même, qu'il faut décoder, le message et non le langage à moins de se situer en linguistique structurale. L'écrivain peut avoir non moins de prétention que l'écrivain ; mais elle est d'un autre ordre : s'il se sert du langage, c'est comme moyen d'informer. Jean Ricardou va jusqu'à dire : « Dans ce cas, le message est hors du langage ». L'écrivain, *écrivain*, n'est pas forcément un *écrivain* qu'il est par occasion et comme par à côté. L'écrivain, lui, ne serait un écrivain qu'en tant que consommateur du langage pour être producteur d'information. Entre ces deux types purs, et sans même tenir compte des exigences du discours, tous ceux qui écrivent sont plus ou moins l'un et l'autre.

A l'époque la plus sombre de la guerre d'Algérie, un ministre français, socialiste s'il vous plaît, qualifiait les intellec-

tuels d'« exhibitionnistes du coeur et de l'avenir ». L'intention de stigmatiser les signataires du célèbre manifeste de 121, inspirait un très bel éloge inversé par cette liaison du coeur et de l'esprit. Nous le sommes tous, exhibitionnistes, aussi bien écrivains que simples (j'appelle écrire « modestes ») écrivains. Est-ce une seule question de degré, ou une différence de nature qui distinguerait l'écrivain, dont l'essayiste est peut-être le prototype entre le journaliste et le scientifique livrant par écrit le résultat de ses recherches, et l'écrivain, disons de plein droit, qui se donne son Moi léonin comme objet d'étude ou comme point d'imputation de sa propre pensée ? L'écrivain livre à la consommation spécialisée son individuel public, tout comme l'écrivain offre à la consommation publique son social privé. En définitive...

A partir de maintenant pour ne pas alourdir l'expression, ni élargir la différence, je parlerai de l'écrivain au sens générique le moins compromettant de celui qui écrit pour être lu d'un public. L'écrivain a conscience de ne pas voir plus clair, mais plus loin, et c'est sans doute pour cela qu'il écrit, ce qui est bien la meilleure façon de chercher. A travers les normes d'action, ce sont les valeurs qui les fondent qu'il vise ; il cherche à radiographier des attitudes réelles en se fixant sur des comportements imaginés par lui. Il se meut dans un en deça autant que dans un au-delà. Même quand, dans un moment de complaisance ou pour justifier la futilité de ses exercices, il veut bien se donner un rôle de conscience critique de sa société, il est médiateur plutôt que contrôleur, précurseur plutôt qu'initiateur, observateur plutôt qu'entrepreneur. J'oserais dire qu'il est l'anti-technocrate type dont le premier et le dernier critère est celui de l'efficacité. Dans un de mes livres, j'avais écrit qu'« il faut toujours prendre au sérieux les poètes, surtout lorsque, croyant obéir aux voix obscures et austères du prophétisme, ils sont encore des « chroniqueurs » d'une réalité sociale qu'ils présentent souvent mieux que ceux ayant pour métier de l'étudier ». Et de citer quatre de nos poètes, qui sont par hasard dans cette salle, pour illustrer mon propos. J'ajoutais que « l'homme du Québec n'entend ni n'écoute guère ses poètes ». Je me fis rappeler à l'ordre par Gilles Marcotte soutenant avec raison que nos

poètes étaient proportionnellement aussi entendus que partout ailleurs. Il avait évidemment raison comme je n'avais pas complètement tort puisque mon développement voulait attirer l'attention sur l'audience étonnamment large et fervente de ceux que nous appelons nos « chansonniers », à l'heure où la « révolution tranquille » n'avait pas commencé, elle non plus, à s'essouffler . . .

L'écrivain *dans notre société*. Deux traits principaux : nous en avons beaucoup à cause des très grandes facilités d'édition, sinon de diffusion, ce qui est une autre histoire, beaucoup moins belle, dont s'est occupée la Rencontre de l'an dernier ; ce fort nombre de nos écrivains qui ont leur chance d'entrer dans la course n'entraîne toutefois pas la constitution d'une classe d'écrivains ou d'un personnel littéraire, au sens où on peut le dire d'une « classe dirigeante » ou d'un « personnel politique ». Le *groupe* du complexe *Liberté* et *Hexagone* est sans doute l'exception confirmant la règle, heureuse exception qui, entre autres, permet des rencontres comme celles-ci. Il n'y a pas *les* écrivains du Québec ; il y a *des* écrivains au Québec. Le fait vaut d'être noté même s'il est commun à beaucoup d'autres sociétés plus larges et mieux nanties intellectuellement que la nôtre. Peut-être convient-il d'aller plus loin et dire : il y a *des* écrivains *au* Québec et *du* Québec (ce « du » étant plus spécificateur que possessif). On n'en sort pas : et rien ne le démontre plus clairement que le cas de nos rares écrivains qui ont été publiés, et pu percer, ailleurs. Mais cela nous attirerait sur la pente de notre bizarre destin historique, développement que je m'interdis parce que je sais que la pente est savonnée . . . Nous n'avons jamais eu de mandarinat littéraire et personne ne s'en plaindrait. C'est à peine si, autour de quelques revues d'idées, ont pointé quelques signes d'une intelligentsia qui, au mieux, est un phénomène pré-révolutionnaire et infra-littéraire.

Revenons chez nous. Ces catégories, empruntées à d'autres sociétés, brouillent nos pistes. Subsistent deux problèmes majeurs partout où il y a des écrivains et qui . . . écrivent. On trouve d'abord le paradoxe fondamental de l'écrivain : l'acte d'écrire ne peut s'accomplir qu'en position de retrait. L'écrivain se met en dehors, sinon au-dessus, tout au moins à la

marge de la société sur laquelle il prétend agir, compte tenu du coefficient d'exhibitionnisme dont il a été fait mention plus haut et d'une certaine forme d'engagement qui nous retiendra dans un moment. Ce retrait volontaire de la société — qui le lui rend bien d'habitude — n'est pas un refus. L'écrivain justifierait plutôt son retrait comme un mode d'insertion dans la société, mais c'est une façon un peu hautaine d'y parvenir par le non-conformisme de base du retrait initial. Entre ces deux branches, la dialectisation des rapports écrivain-société devient tellement confuse que personne à vrai dire ne s'y retrouve et, à vrai dire, il n'est guère que certains écrivains, et encore qu'à certains moments, à s'en préoccuper. J'exclus évidemment les aspects pour ainsi dire « techniques » du mécénat public (subventions, bourses, concours littéraires), ou professionnels (les critiques). Qu'avons-nous pour juger de la réalité de ces rapports société-écrivain, à part les indicateurs des tirages ou des lettres personnelles d'hommage, d'habitude plus rares que celles d'engueulade ? Je souhaite bonne chance à ceux qui rêvent encore d'une véritable sociologie littéraire, qui dépasserait une sociologie industrielle du livre et de sa consommation.

Sur le plan de l'influence sociale, ce que je trouve de moins contestable c'est que les écrivains apparaissent souvent la bonne conscience-alibi de ceux qui se satisfont que ces « choses-là » soient dites, c'est-à-dire écrites. A un colloque où participaient Sartre et de Beauvoir, Yves Berger disait que « les livres n'ont jamais empêché les enfants de mourir de faim ». Ce qui n'est évidemment pas une raison pour cesser d'écrire, ne serait-ce que pour pouvoir crier de cette façon-là que des enfants meurent de faim ! André Gorz écrivait il y a une douzaine d'années au sujet de la situation de l'intellectuel français qu'« il se définit par une négation qui ne retourne jamais au positif. Il dit non au monde de l'aliénation et des nécessités inhumaines. Mais, ce faisant, il n'empêche pas ce monde d'être et ne forge pas les instruments de sa transformation ». C'est notre cercle vicieux qui devrait, surtout en des moments comme celui-ci, nous ramener au sens des proportions.

Avant de mettre les écrivains d'ici *face aux pouvoirs* de

notre société, on ne peut éluder un court passage sur la tarte à la crème de l'*engagement*. Sa dernière variante locale, après celle de l'*implication*, est le *branchisme* dont la tonalité folklorique a, j'en conviens, quelque chose de savoureux. Quand Etiemble publia ses articles sous le titre de *Littérature déga-gée*, il s'engageait précisément en prenant ses distances des écrivains dits « engagés ». On n'y échappe pas : le non-engage-ment est un engagement ou un déengagement, au sens où l'athéisme est une foi à l'envers. Le « Je suis athée, grâce à Dieu » pourrait se traduire par : « Je suis engagé, grâce à ma liberté ». On peut s'engager par un *Parti Pris* ou par une *Liberté* — et la coïncidence terminologique avec deux revues d'ici n'est certes pas l'effet du hasard si le piètre jeu de mots m'est venu de façon fortuite sous la plume. *L'Au-dessus de la mêlée* de Romain Rolland n'était pas un anti-engagement, ni un déengagement, mais un isolement pour survivre en instinct de conservation, en une époque de boucherie généralisée. Un moyen comme un autre de se mériter un Prix Nobel en pleine guerre mondiale...

Tout cela pour en arriver à voir qu'on n'a pas plus le loisir de n'être pas *engagé* que celui de n'être pas un *citoyen*. Je note au passage la forme passive du mot « engagé », tandis que le mot « citoyen » s'entend d'abord avec la nuance active, encore qu'on sente le besoin de distinguer les citoyens « actifs » ou « éclairés » des autres... Fermons cette parenthèse qui risque, pour des fins de concision, de nous enfermer en un match de ping-pong terminologique.

On se contentera de rappeler qu'au sens sartrien où le terme s'est popularisé en Occident depuis la guerre, l'engage-ment n'a jamais été synonyme de « partisonnerie ». Et l'il-lustre pape de l'existentialisme en a donné l'exemple, parfois fracassant, par des ruptures pour ménager un engagement qu'on pourrait qualifier de « méta-partisan ». L'engagement en profondeur entraîne une oscillation, à certaines heures tiraillante, entre la tour d'ivoire et le militantisme partisan. Je veux bien que le *branchisme* exige du courage et comporte certains risques ; mais une fois qu'est *branché* le néo-engagé, il profite du « confort intellectuel » de l'unilatéralité et de « la chaleur du foyer » idéologique qu'il n'avait pas aupara-

vant. J'ai comme l'intuition que ce point rebondira en discussion générale... Il fallait marquer que l'engagement le plus exigeant — je n'ai pas dit « supérieur » — est peut-être celui qui assume mentalement et civiquement au maximum en se gardant de l'affiliation partisane au parti même où vont ses préférences raisonnées. « Il faut de tout pour faire un monde » ; peut-être en faut-il quelques-uns qui relèvent le défi de ce type d'engagement jusqu'au bout. Faut-il préciser que je n'en fais pas une prescription générale, ayant déploré comme tout le monde le manque d'intérêt actif de beaucoup d'intellectuels pour la chose publique. Mais quand on s'est donné comme objet de carrière de l'étudier je ressens une certaine part d'incompatibilité entre le rôle d'observateur et celui de participant de sa société en mutation. Le comédien d'une distribution au théâtre n'a pas l'habitude de signer le feuilleton de critique dramatique.

x X x

Et à travers ce qui peut paraître des détours, nous arrivons à notre écrivain *face aux pouvoirs*. Quels pouvoirs, le politique, le social, l'économique, le religieux ? Ou le pluriel veut-il déterminer seulement le politique à deux niveaux de gouvernement ? En règle générale, le ou les pouvoirs politiques ignorent somptueusement l'écrivain et ils affectent à son égard une attitude de mécénat détaché, sauf dans les pays totalitaires qui *fonctionnalisent* l'activité de l'écriture comme toutes les tâches de l'esprit. En ce dernier cas, la plume n'est jamais complètement servie, mais l'oeuvre libre se meut sous un plafond assez bas : à l'excommunication sur place, qui est une mort littéraire lente, l'exil volontaire quand il est possible élargit souvent une réputation jusque-là nationale. Qu'on pense aux cas classiques de Pasternak et Soljenytsine. Encore au début du mois, le poète Keberto Padilla fut mis au ban du gouvernement castriste pour avoir parlé un peu trop franchement aux essayistes René Dumont et K.S. Karol, préparant des livres sur l'expérience cubaine.

Dans les sociétés plus libérales, le pouvoir politique ne tient pas à avoir l'écrivain de son bord : il ne le méprise pas, il l'ignore ; et, quand il lui accorde des palmes, ce n'est pas de mansuétude qu'il s'agit mais de preuves au moins exté-

rieures de son propre libéralisme. Car l'Etat et l'écrivain ne sont que rarement seuls face à face : entre eux deux il y a des publics. Les détenteurs du pouvoir politique n'ont pas intérêt à prendre un visage mesquin, encore moins odieux, envers le public, qui reste toujours restreint, de l'écrivain même le plus lu. C'est une façon de cultiver son propre public, par définition universel, que l'Etat permet, tolère des écrivains qui lui font opposition, tant sa propre force polyvalente, pouvant en outre s'appuyer sur des mers d'inertie, constitue une contre-opposition fortement institutionnalisée. En situation de crise latente ou de tension chronique, l'écrivain politique est bien malgré lui une pièce d'étai du système, qu'il se trouve à légitimer même par son opposition critique. En situation de crise aiguë, le pouvoir devient instable, nerveux, maladroit. Ses irritations, comprimées dans le passé, éclatent en des mesures préventives, élargissant la notion de « politique » parfois même jusqu'à la légitimation de l'arbitraire à face ridicule, comme on a pu le voir il n'y a pas plusieurs lunes dans un pays pas très loin d'ici... De tous les opposants réels ou virtuels, l'écrivain est le plus facile à mettre sur fiche, à coder : *scripta moment*, les écrits restent comme le dit le vieux proverbe. En de telles conjonctures, on peut au moins mettre en doute la qualité des « lecteurs » de circonstance, chargés de jauger la charge subversive d'une oeuvre...

Comme tout est question d'influence qui inquiète ou rassure, qui perturbe ou consolide, il faudrait faire bien d'autres distinctions que la dichotomie du début entre l'écrivain et l'écrivain. A moins d'être un savant prestigieux — qu'on songe à Noam Chomsky — l'écrivain politique en particulier n'est pas porteur de force symbolique comme l'écrivain non immédiatement politique. Il arrive que les deux coïncident. Qu'on songe à Mauriac à partir de la guerre d'Espagne. Le glossateur du Bloc-notes de l'*Express* ou du *Figaro littéraire* jouissait de l'audience de l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* et du *Mystère Frontenac*. Qu'on songe à Mailer, dont le cas plus récent est moins clair. Et puis faut-il reléguer hors de la littérature le *social scientist*, journaliste polémique d'occasion comme Raymond Aron ou Maurice Duverger ? Je

m'abstiens de donner des exemples d'ici. On pourrait reprendre la même question par un autre bout, celle du genre plutôt que du médium. Le billettiste, s'il a le talent de Robert Escarpit, ou le caricaturiste, s'il a celui de Sennep, ont peut-être plus d'influence politique au jour le jour que les éditorialistes chevonnés de leur journal respectif, qui, eux-mêmes, en ont plus que l'essayiste politique qui aborde rarement aux rives fleuries du best-seller. Et comment établir une continuité d'influence, en largeur ou en profondeur, avec le magistère du grand écrivain *littéraire* qui, en tant qu'amateur en critique politique, jouit du prestige de super-citoyen ? Pour ma part, j'avoue préférer les messages « politiques » sans médiation du poète, du dramaturge, de l'essayiste, de l'éditorialiste même que les transpositions du romancier ou du nouvelliste et de tous ceux qui recourent à l'affabulation. Ce n'est pas un jugement de valeur ; c'est sans doute un fait de déformation professionnelle, de manque de temps et peut-être d'imagination paresseuse de ma part.

Il y a une douzaine d'années alors que la guerre froide battait son plein, le sociologue Wright Mills nous décrivait ce qu'il appelait « la montée du joyeux robot, de l'idiot technologique et du réaliste à la tête fêlée ». En cet après-guerre froide du début des années 1970, le courant n'est certes pas inversé, pas plus en Union soviétique qu'aux Etats-Unis. Après le recul partout des églises, l'Écrivain doit créer et convoier d'autres valeurs de l'homme en évitant de se réfugier dans les chapelles littéraires de toujours. Et quoi qu'en soutiennent McLuhan et Compagnie, le verbe écrit aura toujours son irremplaçable fonction. On peut même extrapoler qu'à force d'être forcé à trop voir, l'homme de demain deviendra plutôt demi-aveugle que muet. Il faudra toujours des chercheurs de signification à la vie mal vécue : et c'est en cette formule que je décrivais le rôle de l'écrivain de demain comme de celui d'hier.

x X x

Un nain devant le géant Etat et toute la brochette de ses pouvoirs ? Bien sûr. Mais César, qui a tous les moyens du dernier mot, n'a que rarement la faculté du premier. Et même quand, se délestant de sa toge impériale, il se met à

parler le langage raisonnable de Créon, Antigone, par ses excès même de bonne conscience, reste le nécessaire principe de la mauvaise conscience de Créon. Il ne s'agit pas de vouer les écrivains au destin dramatique d'Antigone, mais de rappeler que le dialogue Créon-Antigone doit rester constant, et qu'Antigone doit avoir dix, cent, mille voix qui n'acceptent jamais de se taire. Il ne faut pas, un temps si court soit-il, que Créon soit seul à monologuer... C'est déjà bien assez qu'il se reconnaisse le droit de parler le plus fort !

GÉRARD BERGERON